

2013

l'année du féminisme !

Une belle année 2013 pour chacune et chacun, une année de bonheur sur le plan personnel, une année de luttes et de changements pour notre engagement collectif.

Ces vœux sont antagonistes de la crise systémique que nous vivons et qui a des conséquences de plus en plus dramatiques pour les peuples. Malheureusement, les réponses austéritaires apportées par les différents gouvernements aggravent les maux qu'elle engendre. Poursuivant dans la logique des choix imposés par l'Europe de la finance, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault ne fait pas exception. On sent autour de nous, un grand désarroi. Est-il possible de changer la donne ? Peut-on faire autrement ?

Dans ce contexte, le combat mené, pour libérer la société du patriarcat, peut apparaître comme un supplément d'âme. Un peu comme dans les années 70, où les féministes se battaient pour le droit à l'IVG, et que le parti jugeait leurs luttes « petites

bourgeoises ». Car, en effet, des régressions importantes ont cours dans la société aujourd'hui. Les organisations politiques et syndicales progressistes ne sont pas épar-

gnées. Pour preuve, la difficulté à faire vivre la parité dans nos instances de direction, comme la masculinité des tribunes ou encore la manière dont sont menées nos campagnes en faveur de l'emploi, du pouvoir d'achat ou de tout autre sujet d'actualité.

Pourtant notre commission nationale alimente la réflexion, organise ou participe à de nombreuses initiatives pour faire avancer l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Ainsi, un partenariat entre notre commission et la Fondation Gabriel Péri va nous permettre de faire paraître, début février, une brochure intitulée : *Et si les femmes révolutionnaient le travail ?* De même, notre contribution, publiée en amont du congrès, au titre choc : « Le féminisme ne tue pas ! », conforte l'analyse validée par nos congrès de placer l'émancipation humaine comme moteur de toute transformation de la société. Quelques fédérations ont organisé des débats sur cette question, mais encore trop peu nombreuses. Il ne faut surtout pas lâcher.

Partout, nous devons organiser des formations, des réunions internes et publiques pour faire bouger les mentalités.

Partout, nous devons éviter la hiérarchie des luttes et avoir la même détermination dans le combat pour obtenir les mêmes droits pour toutes et tous quelle que soit son orientation sexuelle.

Partout, et à tous les niveaux, nous devons veiller à la juste parité des délégations.

Partie prenante du rassemblement unitaire des féministes au sein du *Collectif national des droits des femmes* (CNDF), du Front de gauche des féministes, ainsi que du réseau du Parti de la gauche européenne, *El-Fem*, notre commission n'a de cesse **d'élargir le cercle des « opprimé-e-s » pour le rendre majoritaire et gagner le changement maintenant !**

Que 2013 soit l'année de tous les défis et singulièrement celui du féminisme.

Laurence Cohen



Féminisme

Commu

sur le site du PCF

www.pcf.fr/femmes

commission

Droits des femmes/féminisme

JANVIER 2013

Activité de la commission nationale

« Le féminisme ne tue pas » :
Rencontres publiques et échanges
dans le Val d'Oise avec la participation de
Marie-George-Buffet ; la Seine-et-Marne,
les Landes et l'Ariège avec la participation
d'Élisabeth Ackermann

Rencontre débat contre les violences faites
aux femmes à Paris 12ème

Communiqués :

Contraception pilules de 3ème et 4ème
génération

Indignation à propos du meurtre des trois
femmes kurdes

Courrier à *l'Humanité hebdo*

Mise en place du Haut Conseil à l'Égalité

Pages 2-8

Activité unitaire

Procès contre les commandos anti IVG

Lettre des féministes du Front de gauche

Manifestation pour le mariage pour toutes
et tous Le 27 janvier 2013

Pages 9-10

Agenda

Page 11



RENCONTRES PUBLIQUES

« le féminisme ne tue pas »

Seine et Marne, Val-d'Oise, Landes et Ariège : le féminisme en partage

Lors de rencontres publiques, des échanges ont permis à plusieurs adhérents et adhérentes de notre parti ainsi qu'à des ami-e-s de s'imprégner des combats, des actions féministes pour en finir avec la domination patriarcale. Les participantes et participants ont ainsi fait part de leurs vécus, de leurs expériences. Elles et ils ont témoigné des violences que peuvent vivre les femmes, des inégalités professionnelles qu'elles subissent mais aussi parfois du manque de respect lorsqu'elles assument des responsabilités électives, voire même professionnelles. Bien que le ministère « Droits des femmes », nouvellement mis en place, affiche sa volonté de conquérir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines, des doutes ont été émis quant à la mise en œuvre réelle de mesures pour y parvenir. En effet, les choix austéritaires du gouvernement sont de véritables verrous au développement de toute politique progressiste.

Ces rencontres ont aussi été l'occasion de mettre en lumière la place des femmes dans les directions départementales et on a pu constater les inégalités entre fédérations. Comme l'écrit Martine : « *Le combat féministe doit grandir encore et toujours, alors rallumons cette étoile* ».

Élisabeth Ackermann

SEINE ET MARNE

la place des femmes dans notre société et notre parti

La fédération a initié cette année deux rencontres : une le 8 mars et une le 11 décembre sur le féminisme et les violences faites aux femmes. Toutes les adhérentes de notre fédération, ainsi que les élu-e-s, les membres du Conseil départemental et les secrétaires de Section étaient conviés à cette deuxième initiative, en présence d'Élisabeth Ackermann, membre de la commission nationale *Droits des femmes/féminisme* de notre Parti.

Plus que jamais, après une année marquée par la victoire de la gauche aux élections présidentielle et législatives, la tenue de notre congrès en février, la question de la place des femmes dans notre société, leur représentation politique, y compris au sein de notre Parti, se pose avec force.

Le constat est sans détour : nous assistons à une régression générale et il est frappant de noter qu'aucun homme ne s'est senti concerné par cette réunion. Ainsi, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, cette grande question sociale, serait-elle encore considérée comme « l'affaire des femmes » ?

Pourtant, notre pensée politique ne peut pas se passer d'une analyse réelle de ce que produit la domination patriarcale, dans notre société, mais aussi dans notre organisation politique, pour mener à bien le combat révolutionnaire.

Bien que des avancées aient été opérées, nous avons toujours besoin de revenir sur la nécessité du combat féministe, sur l'idée, que le féminisme est une dimension essentielle de notre identité communiste. Notre feuille de route est de transformer la société. Cela nécessite de s'attaquer à toutes les discriminations, toutes les exploitations, toutes les aliénations. Ce combat est fondamental pour le PCF qui veut élargir le rassemblement pour construire une société d'égalité et de justice sociale.

Quant à l'actualité, nous avons fait un point sur les violences tant verbales que physiques qui ont été commises lors d'une manifestation pour le mariage pour tous. Puis, nous avons analysé le rôle du Comité interministériel des droits des femmes, qui n'affiche à ce jour, que des intentions, mais aucun acte concret. Quant à la Conférence sur la pauvreté, rien sur la situation des femmes, qui subissent en premier les effets dévastateurs de ce fléau. Constat qu'on n'a hélas pas pu lire dans la presse, même dans les colonnes de notre journal *l'Humanité*, ce que nous déplorons.

Enfin, concernant la loi sur les violences de juillet 2010, si elle est avant tout le résultat de la lutte des femmes, peu de moyens sont mis en œuvre à ce jour pour une bonne et réelle application.





activité de la commission nationale

RENCONTRES PUBLIQUES : SEINE ET MARNE

Dans le même temps, les débats menés dans le Parti ont conduit plusieurs dirigeantes à élaborer une contribution collective féministe. Ce n'est pas un texte alternatif, mais un point d'appui pour pousser le débat et exiger des signes forts de la direction nationale. À noter qu'aucun des trois textes alternatifs qui sont soumis au vote des communistes n'aborde le sujet du féminisme. Enfin, après plusieurs demandes de notre part, nos élu-e-s du Conseil général de Seine et Marne ont récemment sollicité la mise en place d'un *Observatoire des violences faites aux femmes* dans notre département, comme cela existe en Seine-Saint-Denis. Notre département n'est pas épargné par ce fléau, qui tue et brise bien trop de femmes, parfois sous les yeux de leurs enfants. Le traitement des victimes n'est pas suf-

fisamment appréhendé, il faut souvent rappeler, voire exiger, une ordonnance de protection, dont bien des commissariats ne connaissent pas l'existence, afin d'éloigner le « violent » du domicile.

Enfin, nous avons décidé de construire un réseau sur le département, à partir de rencontres faites auprès de nos élu-e-s et d'associations. La proposition est également faite de s'inviter dans les sections pour échanger sur toutes ces questions. Est également proposé de porter cette question à l'ordre du jour d'un Conseil départemental, car en cette veille de Congrès, force est de constater que nous sommes loin d'atteindre la parité dans notre futur Conseil départemental.

Le combat féministe doit grandir encore et toujours ! Alors, ensemble, militantes, militants du Parti, rallumons aussi cette étoile !!

Martine Recorda-Marchand

commission départementale *Droits des femmes/féminisme*

VAL D'OISE

le féminisme ne tue pas... quoique !

Ainsi démarrait la rencontre organisée le 13 décembre à Goussainville. Marie-George Buffet et Brigitte Dionnet avaient été invitées par la direction départementale pour une rencontre préparatoire au congrès autour de la contribution féministe *Le féminisme ne tue pas*.

Le secrétaire de la fédération, Jean-Michel Ruiz, devait rappeler, en ouvrant la discussion, combien il lui avait semblé utile de préparer le congrès en débattant du féminisme, tant l'enjeu de transformation de la société était ainsi posé à travers cette question. Et la présidente, Claudine Flessati, d'interroger : « Les femmes représentent la moitié des êtres humains, quelle place occupent-elles dans la société aujourd'hui ? ». Ce qui n'a pas manqué d'être repris dans la discussion avec de nombreuses illustrations de cette inégalité persistante : dans les responsabilités – les postes de premier plan sont souvent attribués aux hommes, les femmes devant se contenter de second rôle : adjointe, assistante, suppléante –, les salaires – à travail et qualification égale, il demeure toujours un écart significatif –, ou la dignité, le respect de la personne et les violences que cela engendre.

Une inégalité qui ne se manifeste pas forcément de la même façon aujourd'hui qu'hier – devait dire Adeline – mais qui n'en témoigne pas moins des risques de régression.

Dans le débat, le lien entre ces inégalités vécues concrètement par les femmes et les mentalités

reproduisant la domination masculine a été fait. Ainsi Brigitte Dionnet prenait l'exemple du temps partiel, aujourd'hui souvent imposé, à 83% féminin. Sa mise en place dans les années 70 a été justifiée par la fameuse problématique de la « conciliation des vies familiale et professionnelle des femmes » sans que ne soit abordé dans cet objectif le besoin d'un partage des tâches au sein du couple et donc de la remise en cause des représentations mentales de la place des femmes – au foyer – et des hommes – dans la cité.

Des mentalités à transformer, comme devait le pointer Marie-George Buffet, pour faire reculer la domination patriarcale. Elle mettait ainsi au jour le lien entre la situation concrète faite aux femmes d'un point de vue « social » et celle qui leur était faite dans la vie politique et l'accès aux responsabilités. Elle devait conclure la rencontre par un appel à poursuivre et développer le combat féministe pour que toute la société avance vers la liberté et l'égalité et soit source de véritable épanouissement pour chacun et chacune.

Elle invitait en cela les participant-e-s à se saisir du débat du congrès pour y développer action et réflexion féministes dans cet objectif et pour que la parité dans les directions – inscrite dans les statuts – devienne un véritable outil pour l'égalité.

Brigitte Dionnet

signataire de la contribution
et membre du Conseil national



LANDES

partager le combat féministe

Sous l'impulsion de Joëlle Vignasse, responsable à la fédération des Landes de la commission *Droits des femmes/féminisme*, une vingtaine de femmes et d'hommes étaient présents avec l'intention de s'approprier davantage le combat féministe pour être encore plus et mieux communistes. Satisfaction sur l'existence de la contribution *Le féminisme ne tue pas*, mais aussi question : pourquoi faut-il réaffirmer en permanence la nécessité de ce combat féministe au sein de notre organisation ?

Pour la majorité des participantes et participants, dont le maire de Misson, Bernard Magedas, les conseillers de Pouillon, J.B. Darmendal et Pierrot Caillaba, adjoint au maire, des conseillères municipales aussi comme Joëlle et Fusilha, pour toutes et tous, c'est une évidence, les femmes subissent des inégalités ancestrales et chacune de leurs conquêtes a été et reste trop souvent le fruit de leur propre mobilisation. Alors est dressé l'inven-

taire des situations des femmes, avec aujourd'hui une crise économique et une politique d'austérité qui s'abat en premier lieu sur les plus faibles et donc les femmes. Comme partout dans le pays, la précarité s'amplifie, les dégradations des soins s'accroissent, le manque d'hébergement, pour les femmes qui subissent des violences, devient de plus en plus problématique. Sans compter, la place encore trop faible des femmes dans les responsabilités politiques. Et pourtant, il ne s'agit pas de baisser les bras et depuis quelques mois, du côté de Pouillon, les militantes et élu-e-s s'attachent à rendre visite chaque foyer, organisent des réunions publiques contre la précarité, pour du logement social, pour l'aménagement de la ville.

Pour les présentes, majoritairement des communistes, il y a besoin de plus de femmes dans nos instances d'animation du PCF car souvent, trop souvent encore, et pour de multiples raisons qui tiennent à la vie, les femmes communistes délèguent à leurs conjoints le soin de faire de la politique alors qu'elles ont tant de choses à dire et à faire avancer. Ainsi, décision est prise d'aller à leur rencontre pour bénéficier de leur apport. Et bien entendu une date : *La journée internationale des droits des femmes*, le 8 mars, pourrait être une perspective. Mais avant cela, elles veilleront à la prise de responsabilités de femmes communistes lors du prochain congrès départemental.

Joëlle Vignasse

commission départementale *Droits des femmes/féminisme*

l'article du journal départemental

Apparemment « le féminisme est toujours une idée neuve » vu qu'elles étaient plus d'une vingtaine autour d'Élisabeth Ackermann, signataire du texte *Le Féminisme ne tue pas*, samedi 15 à Pouillon. Réunion très enrichissante qui a démarré sur l'historique du féminisme dans notre Parti, fait par Elisabeth avec les différentes contributions des participantes pour l'étayer.

Une chose est sûre, c'est qu'elles savent pertinemment que les acquis actuels furent difficiles à gagner et qu'elles comptent les préserver, les améliorer et surtout en gagner d'autres. C'est pourquoi elles ont décidé unanimement de se retrouver et d'envisager, avec un collectif, des initiatives. La première des tâches étant bien celle d'écrire la base commune avec encore plus de féminisme. À vos plumes toutes et tous.



ARIÈGE

communistes et ami-e-s : être en phase avec le féminisme

Le 11 janvier, 27 participants et participantes, dont Lili Cassan, membre du Conseil national, lors de la rencontre organisée par la fédération de l'Ariège sur la contribution *Le féminisme ne tue pas*.

Jean-Pierre Icre, secrétaire fédéral, rappela combien il est important, pour la démarche des communistes, d'agir sur les droits des femmes, qui subissent la double domination capitaliste et patriarcale.

Les premières interventions ont mis en évidence les violences contre les femmes et les souffrances qu'elles ressentent. « Comment peut-on passer de l'amour à la sauvagerie ? » dira un intervenant, « pourquoi les lois ne sont-elles pas appliquées ? » Il nous faut briser les murs du silence contre les violences physiques et psychologiques.

Combattre l'image des femmes dans la publicité et autre communication ! Pour transformer les mentalités, ne faut-il pas changer les manuels scolaires ?

L'échange se poursuivra à propos de l'austérité, synonyme de régression, touchant en premier lieu les femmes avec la casse des services publics. Peut-on envisager le développement des transports dans une région comme la nôtre, ou

encore l'accroissement des places d'accueil des enfants dont les femmes ont tant besoin ? Question grave qui demande d'autres choix politiques pour répondre aux besoins humains.

Puis la question de la parité fera aussi partie de l'échange. La loi est-elle suffisante quand, dans ce département, seules 2 conseillères générales sont élues sur 22 élus et que dans la plupart des villes, les conseillères municipales sont assignées à ce qu'on appelle les compétences naturelles d'une femme : le social, l'enfance. La loi est un outil, elle nous permet d'agir pour une application stricte de la parité, mais il faut également se battre pour des élections au scrutin de liste et à la proportionnelle imposant la parité dans les listes ainsi que la mise en œuvre d'un statut de l'élu-e. Cet échange fera également prendre conscience des efforts à fournir pour évoluer et permettre aux femmes communistes de s'investir dans les postes à responsabilités sans attendre que les mentalités bougent.

Cette réunion se clôturera avec l'idée de passer à l'action contre les violences ainsi que pour l'égalité professionnelle femmes/hommes.

É Ackermann

signataire de la contribution



CONTRE LES VIOLENCES

initiative publique pour libérer la parole

Dans le cadre de la Journée contre les violences faites aux femmes, le PCF du 12^{ème} arrondissement de Paris a organisé un débat contre les violences faites aux femmes, en présence de Laurence Cohen et Emmanuelle Piet.

31 personnes ont participé à ce débat, tenu un samedi après-midi, à l'initiative de Laurie, jeune adhérente du PCF du 12^{ème}. Notre ambition était d'aider à libérer la parole sur ce sujet, qui reste parfois difficile selon le vécu de chacun-e.

Pari réussi avec la venue de 22 femmes et 9 hommes.

Après une brève introduction de Michèle Camous, responsable du collectif parisien du PCF *Droits des femmes/féminisme*, sur l'importance de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la gravité de la situation dans notre pays et les insuffisances de la loi votée en juillet 2010, nous avons assisté à la projection d'un documentaire traitant du viol conjugal avec le témoignage de plusieurs femmes et de professionnelles.

Nous avons bénéficié du concours de la docteur Emanuelle Piet, présidente du *Collectif féministe de lutte contre le viol* ; de Laurence Cohen, sénatrice du Val de Marne, conseillère régionale d'Île-de-France et responsable de la Commission nationale *Droits des femmes/féminisme* » du PCF ; de Nicolas Bonnet, maire-adjoint du 12^{ème} en charge de la Prévention et de l'Égalité femmes/hommes.

Le débat s'est ouvert avec une intervention d'Emmanuelle Piet, faisant état de son expérience de médecin, nous expliquant le parcours et la stratégie des hommes violents, les conséquences sur les enfants et dénonçant le recul de la loi sur

la prévention de la maltraitance subie par les mineur-e-s.

Plusieurs femmes ont fait part des situations qu'elles avaient connues dans leur entourage ou dans des lieux publics. Des hommes voulaient en savoir plus sur les raisons qui peuvent amener des comportements violents de la part du conjoint ou du compagnon.

Des questions ont été posées et un débat s'est engagé sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux lutter contre les violences, le rôle des femmes et hommes politiques.

Nicolas Bonnet a insisté sur la nécessité de lier l'action des mouvements féministes et des associations avec l'action politique pour une véritable culture de l'égalité avec des moyens notamment en personnels formés (police, justice, action sociale...), en solutions d'urgence pour les victimes.

Laurence Cohen a fait état de la Charte, présentée par son groupe Font de gauche, et votée par la majorité du Conseil régional, dont l'ambition est d'obtenir, notamment, un *Observatoire régional des violences*, la généralisation du téléphone d'urgence, la mise en place d'une campagne d'information et d'éducation.

Elle nous a par ailleurs informés que la bataille pour une véritable loi-cadre, telle que celle qui avait été élaborée par les organisations féministes et déposée sous l'égide de Marie-George Buffet, se poursuivait avec son groupe au Sénat, son actualisation étant en cours. Il a été proposé aux participant-e-s d'y travailler, par exemple dans le cadre d'un atelier législatif.

Michèle Camous

commission *Droits des femmes/féminisme* de Paris

PILULE

conflit d'intérêts et intérêt des femmes

Le débat sur les contraceptions de 3ème et de 4ème génération se poursuit et des questions restent en suspens.

Les autorisations de mise sur le marché ont bien été données en toute connaissance de cause, les effets secondaires et les complications potentielles étant connues.

Des enquêtes, en particulier de l'INSERM, les ont confirmées. Pourquoi n'avoir pas pris des décisions plus tôt si elles s'imposent ?

Il faut absolument que des études plus poussées soient entreprises afin de n'alimenter ni des réactions de peur inappropriées, ni une trop

grande sérénité. Dans tous les cas, il ne saurait être question de jeter le discrédit sur la contraception féminine.

Il faut que les décisions politiques soient prises en toute indépendance des pouvoirs et des lobbys pharmaceutiques dans le seul intérêt des femmes.

Le PCF et ses partenaires du Front de gauche militent pour la création d'un pôle public du médicament assurant un contrôle démocratique des décisions et pesant sur les choix de recherche et de production pour les libérer de la logique financière.

MEURTRE DE 3 MILITANTES KURDES

le PCF exprime son émotion et sa condamnation

Le PCF exprime avec force son émotion, son indignation et sa condamnation après l'odieux assassinat de trois militantes kurdes dans leur bureau parisien.

Les Kurdes paient à nouveau un lourd tribut à la juste lutte qu'ils mènent pour la reconnaissance de leurs droits politiques et culturels.

Le PCF réaffirme sa pleine et chaleureuse solidarité avec le peuple kurde et toutes ses organisations qui luttent pour la justice et la liberté.

Une lourde responsabilité pèse sur les autorités françaises pour qu'elles identifient les coupables et les commanditaires afin que ceux-ci soient pourchassés et condamnés à la hauteur de ce crime.

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF et sénateur de Paris s'est rendu ce matin rue La Fayette à Paris, aux côtés des Kurdes, pour exprimer son émotion et sa condamnation après l'assassinat des 3 militantes kurdes.

QUESTION DE LAURENCE COHEN et pourquoi pas les défis féministes ?

L'*Humanité hebdo* N° 344 du 10 au 17 janvier, titrait à la Une « Leurs défis pour 2013 ». Mais surprise, sur les 26 défis annoncés, 24 étaient portés par des hommes et deux seulement par des femmes. Les femmes ne seraient-elles pas capables de mener des actions ni de relever des défis ? C'est la question qu'a posé Laurence Cohen au rédacteur en chef de l'*Humanité hebdo*, André Ciccodicola, avec copie à Patrick Le Hyaric, directeur de l'*Humanité*.

Après avoir démontré en quoi ce parti pris est profondément injuste et lourd de conséquences,

elle termine son propos par une proposition qui n'a malheureusement reçue aucune réponse à ce jour !

« En ce début d'année, je propose de relever un 27^{ème} défi, celui d'écrire un journal entièrement consacré aux combats menés par des femmes dans la sphère publique comme dans la sphère privée. Un journal qui montre aussi, les avancées, les victoires qu'elles obtiennent en France, en Europe et dans le monde. Car les femmes ne sont pas seulement des victimes, elles sont actrices des changements de société ».

DU CÔTÉ DU MINISTÈRE DROITS DES FEMMES mise en place du Haut Conseil à l'Égalité

Le 8 janvier, Le Premier ministre et Madame Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, ont mis en place le Haut Conseil à l'Égalité. Présidé par Madame Danièle Bousquet, il remplacera l'Observatoire de la Parité avec pour missions de veiller à la mise en œuvre de l'égalité professionnelle, de la parité, des droits des femmes, etc.

Cependant, nous regrettons que la diversité politique apparaisse à dose homéopathique dans le choix des responsables des associations comme des personnalités. C'est comme si l'engagement des féministes qui se battent sur le terrain de la lutte des classes était un handicap pour siéger dans ce Haut Conseil.

Pourtant, les critères étaient faciles à déterminer: il suffisait de prendre en compte le travail fourni, l'opiniâtreté et la capacité de fédérer de la part des organisations comme des individualités. Dommage que la pluralité n'ait pas été considé-

rée comme une richesse. Aussi, de nombreuses associations manquent à l'appel : le CNDF, Femmes solidaires...

Dans ce contexte, nous nous réjouissons que nos camarades Brigitte Gonthier-Maurin et Gaëlle Abily puissent y siéger.

Le ministère Droits des femmes a également mis en place la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF). Nous nous félicitons de la nomination d'Ernestine Ronai à la tête de cette mission, nous espérons que des moyens à la hauteur des besoins lui seront alloués.

Cependant, nous regrettons que ne soit plus affichée l'ambition du gouvernement en faveur de la création d'un Observatoire national contre les violences faites aux femmes ?



PROCÈS ANTI-COMMANDO IVG

le PCF appelle à se mobiliser contre les commandos anti IVG

Le 21 janvier 2013 à 12h30 débutait le procès intenté par le Planning familial et la CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception) et l'ANCIC (Association nationale des centres IVG) contre les commandos anti IVG qui, au printemps 2012, sous forme de représailles contre le droit à l'avortement, ont envahi les locaux du Planning familial.

COMMUNIQUÉ DU PCF

« Ces actes sont graves et portent atteintes aux droits des femmes. C'est intolérable, les commandos bafouent le droit à la maternité choisie. Ils doivent être condamnés. Contre toute impunité, nous exigeons respect et application de la loi.

Nous n'acceptons pas de telles opérations remettant en cause des droits conquis de hautes

luttés. Nous appelons à la plus large **mobilisation de tout le mouvement féministe et nous manifesterons lundi 21 janvier à 12h30 devant le tribunal de grande instance de Paris** aux côtés du Planning familial et de la CADAC, pour exiger « condamnation des commandos anti IVG ».

Le 21 janvier, plusieurs dizaines de manifestants et manifestantes étaient donc présents pour l'ouverture du procès contre M. Xavier Dor, promoteur des commandos anti IVG. Mais, déception, le procès qui devait se tenir à 13h30 a été ajourné au 26 juin 2013 en raison, paraît-il, du trop grand nombre de procès que le tribunal de grande instance de Paris avait à traiter. Nous avions espéré que le délit d'entrave à l'IVG soit retenu, ce n'est que partie remise.

Mais on peut sérieusement se demander les raisons d'un tel déni de justice ?

FÉMINISTES DU FRONT DE GAUCHE

publication d'une lettre mensuelle

Ce collectif rassemble Laurence Cohen pour le PCF, Delphine Beauvois pour le Parti de gauche, Marie-Pierre Toubhans pour la Gauche unitaire, Anne Leclerc pour la Gauche alternative, Stéphanie Treillet pour Convergences/Alternatives et d'autres amies comme Ana Azaria de *Femmes Égalité*, Muriel Naessens, Josée Pépin, Élisabeth Ackermann, Capucine, etc.

Le collectif a déjà plusieurs actions communes à son actif, cortèges unitaires dans les manifestations féministes ainsi que des propositions unitaires

et tracts dès la manifestation contre les violences faites aux femmes en novembre 2011.

Ce collectif passe à une autre étape, celle de vous informer régulièrement des initiatives qu'il prend sur son blog :

fdg-feministe+unsubscribe@googlegroups.com

ainsi que par la publication d'une lettre mensuelle que vous pourrez découvrir jointe à ce bulletin.

27 JANVIER

manifestation pour le mariage pour toutes et tous

Notre commission *Droits des femmes* a travaillé avec les commissions du PCF : *Fier-e-s* et *révolutionnaires*, *Santé* et les parlementaires sur des questions qui font polémique au travers de la loi sur le mariage pour toutes et tous, à savoir : la PMA et la GPA. Ensemble, nous avons élaboré les arguments suivants qui serviront au tract.

Le PCF s'est prononcé depuis longtemps pour le droit au mariage pour tous les couples sans distinction de sexe ni de genre. **En effet, pour nous, le mariage est un droit dont on peut faire usage ou non et pas une institution avec tout ce que cela suppose de sacramentel. Plusieurs projets de loi ont d'ailleurs été déposés par des parlementaires communistes en ce sens.**

Ce progrès en termes d'égalité est partie intégrante de notre combat pour l'émancipation humaine.

Plusieurs points méritent des précisions.

Les questions liées à la filiation. Il faut absolument y répondre, compte tenu de l'évolution de la famille et, plus particulièrement, du développement des familles dites recomposées, comportant de fait plusieurs parents, parfois de même sexe. Quels droits pour les parents biologiques et les différents et successifs parents sociaux dans tous ces cas ? Comment répondre à cet égard à l'intérêt supérieur de l'enfant, c'est à dire aussi pour que rien n'entrave la construction de son équilibre affectif ?

La formation. Bien des choses peuvent être un frein à l'exercice par les couples de même sexe de leurs droits et devoirs de parents. Face aux discriminations fondées sur le sexe, le genre et l'orientation sexuelle, il faut créer les conditions pour que – à l'école et partout – les différents personnels ayant à voir avec l'enfant et ses parents de même sexe, soient sensibilisés à ces questions et informés sur l'égalité des droits pour toutes les familles. De même, une approche spécifique devrait bénéficier aux élèves et, plus généralement, à la jeunesse dans les médias qui lui sont destinés.

La procréation médicalement assistée. Au nom de quoi l'épouse d'une femme ne pourrait y recourir, comme l'épouse d'un homme, dans le cas où chacun des deux couples serait stérile, le souhaite et l'a décidé dans le respect des principes éthiques affirmés dans la loi sur la bioéthique incluse dans le code de santé publique.

Persister dans ce refus serait une nouvelle fois discriminant pour les femmes.

La procréation médicalement assistée (PMA) doit être remboursée par la Sécurité sociale pour les couples stériles hétérosexuels et lesbiens.

Par contre, nous sommes totalement opposés à la gestation pour autrui (GPA), qui institue la marchandisation du corps des femmes, porte ouverte à des trafics honteux.

Louer le ventre d'une femme pour répondre à un désir d'avoir un enfant à tout prix, c'est bâtir une société où tout est marchandise, sans aucune limite.

S'il est légitime de vouloir fonder une famille, explorons les pistes qui le permettent dans le respect des enfants et de la dignité de chacune et chacun. Ainsi, l'adoption doit être facilitée pour les couples de même sexe, notamment par le biais d'interventions diplomatiques de la France en direction des pays d'origine de nombreux enfants adoptés.

L'intérêt de l'enfant reste le repère de notre positionnement.

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté contre le droit au mariage pour tous. Les forces de la réaction, la droite, l'extrême droite avaient complaisamment attisé les peurs pour cela. Elles ont cherché à cristalliser à cette occasion les oppositions au changement.

La riposte de la marche pour l'égalité du 27 janvier doit être massive. C'est pourquoi, le PCF appelle à se mobiliser en nombre pour cette manifestation (départ à 14 heures de Denfert-Rochereau).

CALENDRIER PERPÉTUEL CONSACRÉ AUX FEMMES

Empreintes d'elles

Françoise Bontoux et ses ami-es ont réalisé un calendrier perpétuel qui comprend 366 portraits dont 354 de femmes et 12 d'hommes. Il se veut une promenade à travers les continents, les âges et la diversité des femmes.

Au fil de leur lecture elles et ils ont découvert des femmes extraordinaires, célèbres ou méconnues. Nombre d'entre elles ont été empêchées d'exercer leur talent parce que nées femmes et qu'elles ont fait fi des codes féminins. Ainsi, de Lucy, notre ancêtre, née en terre d'Afrique à des femmes d'aujourd'hui, elles et ils ont sélectionné celles qui ont fait avancer les droits humains, ont résisté, lutté, fait rêver. Qu'elles soient politiques,

artistes, sportives, scientifiques, Prix Nobel, écrivaines, pionnières, mythes, symboles, résistantes d'hier et d'aujourd'hui, elles témoignent avec 12 hommes féministes de la grande marche du féminisme.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous procurer cette petite merveille de témoignages féministes, vous pouvez vous adresser à :

empreintesdelles@laposte.fr

Françoise Bontoux, ex-collaboratrice, durant plusieurs années, de la commission *Droits des femmes* » du PCF





AGENDA

27 janvier

Manifestation pour le mariage pour tous, 14h30, Denfert-Rochereau

**25 janvier
3 février**

Période des conférences départementales et besoin de la parité

**7, 8, 9, 10
février**

Congrès national du PCF

16 février

Assemblée du CNDF

16-17 février

Assemblée de *El-Fem* à Madrid

22 février

Initiative des féministes du Front de gauche contre l'austérité
une loi contre les licenciements boursiers
maintien et développement des services publics

Tee-shirts *Égalité*

Il y en a encore.

N'en pas doutons pas, de nombreux rassemblements sont appelés à se dérouler
pour riposter à la politique du gouvernement.

Porter le tee-shirt *Égalité* peut être un bon moyen de rendre visible le combat
pour l'égalité des femmes et des hommes au sein du mouvement social.

Vous pouvez passer vos commandes auprès d'Élisabeth Ackermann
au 01 40 40 12 27 ou eackermann@pcf.fr

BON DE COMMANDE tee-shirts *Égalité*

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____